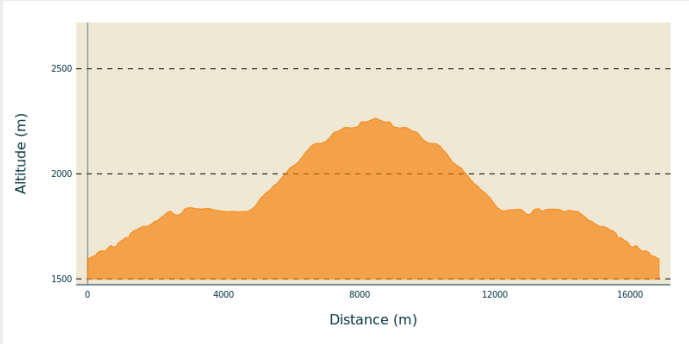


# Itinéraire

**Départ** : Parking Artigusse  
**Arrivée** : Parking Artigusse  
**Balisage** : PR  
**Communes** : 1. Aragnouet  
2. Saint-Lary-Soulan  
3. Vielle-Aure

Profil altimétrique



Altitude min 1596 m Altitude max 2264 m

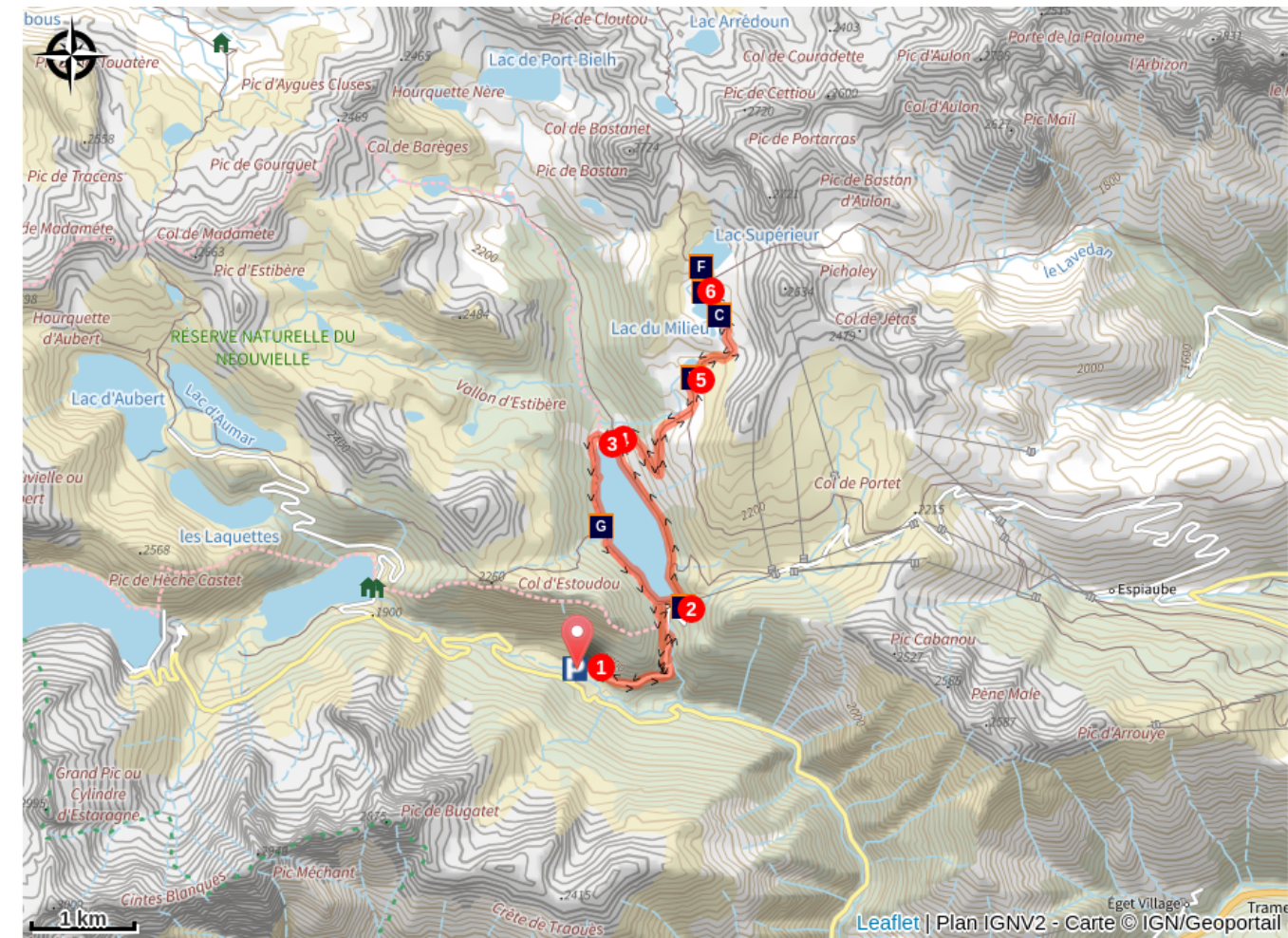
Route des lacs de la Réserve du Néouvielle (D929).  
(3H30 de marche Aller)

1. Au départ parking d'Artigusse (1593 m) (stationnement payant de juin à septembre - horodateur - astuce prévoir de la monnaie).
2. Après 1h30 de marche vous arrivez au Lac de l'Oule (1820 m) et son barrage, longez sa rive gauche jusqu'à la cabane - 30-40 minutes de marche environs.
3. Au niveau du panneau d'information sur le pastoralisme prendre le sentier qui passe au-dessus de la carrière (à droite).
4. De là, le sentier est plus tonique, versant sud, puis vous passerez près d'une cabane de berger avant d'atteindre le Lac Inférieur de Bastan.
5. Depuis le joli lac Inférieur, une pause bienvenue vous invite à profiter de la vue à 360° puis arrivée au refuge de Bastan qui surplombe un entrelac de doux lacs - ( 30 / 40 minutes), sentier plus caillouteux.
6. N'hésitez pas à avancer jusqu'au Lac supérieur d'un bleu profond où une brise légère et vivifiante est toujours présente.

Sur réservation préalable vous pourrez si vous le souhaitez, vous offrir une nuit au refuge qui se trouve à 2230 m. tél : 05.62.98.48.80 où vous serez chaleureusement accueillis par Stéphanie et Cédric les sympathiques gardiens. Contact : [refugebastan@gmail.com](mailto:refugebastan@gmail.com)

- De plus le Pic Bastan (2715 m) vous invite à le gravir après une nuit réparatrice!!

# Sur votre chemin...



- |                             |                          |
|-----------------------------|--------------------------|
| Refuge du Lac de L'Oule (A) | Lac Inférieur Bastan (B) |
| Lacs du Milieu Bastan (C)   | Refuge de Bastan (D)     |
| Refuge de Bastan (copy) (E) | Lac Supérieur Bastan (F) |
| Le Lac de L'Oule (G)        |                          |

# Toutes les infos pratiques

## *i* En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour. Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.



## *i* Zone pastorale

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse. Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.

## *!* Recommandations

ZONE PASTORALE : entre le parking Artigusse et barrage du lac - chiens admis TENUS EN LAISSE, uniquement rive gauche du Lac de l'Oule. Ne pas s'approcher des troupeaux.

## Comment venir ?

### Accès routier

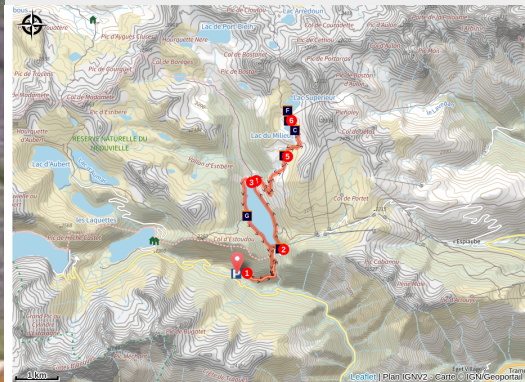
(D929) Route des Lacs - Vallée de Couplan - Parking d'Artigusse (8 km après le Village de Fabian-Aragnouet) - Réserve Naturelle nationale du Néouvielle - parking stationnement payant de mi juin à mi septembre.

### Parking conseillé

Parking Artigusse - Vallée Couplan - Route des Lacs Néouvielle

## RANDO - Lacs de Bastan

Aragnouet



*Cet itinéraire conduit aux rives de lacs bordés de pinèdes et vous offrira un véritable aperçu de la beauté de la Réserve du Néouvielle.*

Entre passages ombragés, lacs en camaïeu de bleus et verts, cabanes de bergers, cette randonnée vous permettra de faire le plein de souvenirs et de zénitude.

## Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 7 h

Longueur : 16.8 km

Dénivelé positif : 801 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :

Technicité : 3 - Peu difficile

Risque : 4 - Assez difficile

Effort : 4 - Assez difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Eaux et rivières, Lac, Point de vue et paysages

## Lieux de renseignement

### OT de Piau

2 chemin des Myrtilles, 65170  
ARAGNOUET

infos@piau-engaly.com

Tel : 05 62 39 61 69

<https://piau-engaly.com/fr>



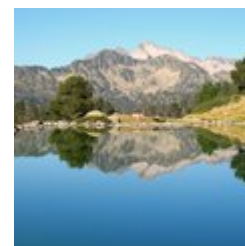
## Sur votre chemin...



### Refuge du Lac de L'Oule (A)

Étape confortable aux portes du Néouvielle  
Situé à 1820 mètres d'altitude, sur la rive sud du lac de l'Oule, le refuge du lac de l'Oule constitue une étape idéale pour les randonneurs et amoureux de la nature souhaitant explorer les hauts massifs du Néouvielle. Entouré de pins à crochets et de paysages lacustres grandioses, ce refuge est à la fois accessible, chaleureux et parfaitement intégré dans l'environnement protégé du Parc National des Pyrénées.

Accessible en moins d'une heure de marche depuis le parking d'Artigusse, le refuge est un point de départ stratégique pour les itinéraires vers les lacs de Bastan, Estibère, le refuge de Bastan, le Pic de Bastan, ou encore les circuits en boucle vers la réserve naturelle.



### Lac Inférieur Bastan (B)

Lac avec un 360° à couper le souffle!

Crédit photo : Gardiens Refuge Bastan



### Lacs du Milieu Bastan (C)

Lacs aux recoins magiques pour les amphibiens!

Crédit photo : Gardiens Refuge Bastan



### Refuge de Bastan (D)

#### Le refuge de Bastan

Altitude 2248 m

Saison 2025 : ouverture reportée (travaux).

Tél. 05 62 98 48 80

[Site web](#)



### Refuge de Bastan (copy) (E)

#### Le refuge de Bastan

Altitude 2248 m

Saison 2025 : ouverture reportée (travaux).

Tél. 05 62 98 48 80

[Site web](#)



### Lac Supérieur Bastan (F)

Lac bleu profond, dont la surface est toujours irisée par la brise de pente!

Credit photo : Gardiens Refuge Bastan



### Le Lac de L'Oule (G)

Réservoir d'altitude et porte d'entrée du massif du Néouvielle.

Le Lac de l'Oule, perché à 1819 mètres d'altitude, est un grand lac de retenue artificielle situé en lisière du massif du Néouvielle, dans les Hautes-Pyrénées. Accessible par une route carrossable depuis le parking de l'Artigusse ou à pied via le GR10, il constitue l'un des principaux points de départ pour les randonnées vers la réserve naturelle du Néouvielle (Estibère, lac de l'Ile, lac de Bastan, refuge de Bastan...).

Derrière sa digue, le lac offre un panorama ouvert sur la vallée de Badet, les forêts de pins à crochets, et les premières crêtes granitiques du Néouvielle. Très prisé des randonneurs, des pêcheurs et des photographes, il est aussi fréquenté pour ses accès variés et son environnement facilement lisible pour les familles.

## Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

### Réserve Naturelle Nationale Néouvielle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Structure gestionnaire : Parc National des Pyrénées, sous l'autorité du Préfet de Bagnères-de-Bigorre

[Contact](#)

Située au centre du massif pyrénéen, la Réserve du Néouvielle est un site botanique remarquable (algues, sphaignes). Elle se caractérise notamment par la présence de vieille forêt et de multiples lacs et laquettes qui contribuent à la diversité des milieux, et abrite une faune remarquable (Euprocte des Pyrénées et Desman des Pyrénées, Triton palmé et Crapaud accoucheur, Grand tétras...)

Le classement en Réserve Naturelle Nationale implique une réglementation stricte spécifique, le territoire accueillant un grand nombre de visiteurs chaque année (hiver et été). Celle-ci concerne pour beaucoup des **restrictions relatives à l'accès et aux activités de loisir** :

- Cueillette, ramassage de plantes, champignons, minéraux, animaux ou fossiles interdits ;
- Feu et coupe de bois interdits ;
- Chiens interdits ;
- Dépôt de déchets interdit ;
- Vélo tout terrain interdit ;
- Camping interdit. Seul le bivouac est toléré, sur les 2 seuls emplacements réservés à cet effet (plage d'Orédon et Barrage d'Aubert) ;
- Les camping-cars et bivouac dans des véhicules sont interdits la nuit sur les parkings d'Orédon et d'Aubert ;
- La pêche est réglementée. Pêche interdite dans le Gourg de Rabas et le vallon d'Estibère ;
- Les sports aériens et tout survol à moins de 1000 m du sol sont interdits.

En règle générale, il est attendu des visiteurs qu'**ils ne perturbent et ne dérangent pas le milieu** (bruit, dégradation des milieux, etc.) afin de maintenir un bon état de conservation.